

de janvier dernier je fus atteinte d'un mal d'yeux causé par la lumière électrique qui éclairait le moulin dans lequel je travaillais, et ne voulant pas recourir à d'autre médecin qu'à sainte Anne, je priai cette mère des affligés, je promis de m'abonner au *Messenger* et de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. Mais, hélas ! ma confiance n'était pas assez grande pour obtenir cette faveur ; mon mal après avoir diminué un peu, a reparu presque aussitôt. De nouveau j'ai prié, avec plus de ferveur cette fois, et j'ai promis de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne si cette tendre mère faisait disparaître le mal pour toujours. J'espère en vous, ô lumière des aveugles !

A. L.—**ST-DAMASE** : Après plusieurs neuvaines à sainte Anne ma petite fille a été guérie d'un mal d'yeux dont elle souffrait depuis trois ans. Mon mari a obtenu beaucoup de soulagement dans sa maladie. Reconnaissance à notre insigne bienfaitrice. *G. O. épouse de S. G.*—**BAIE DE LA TRINITÉ** : Au mois d'août dernier ma femme a été gravement soulagée dans une maladie grave par l'intercession de sainte Anne. *Joseph Thibault.*

ST-CHARLES DE CAPLAN : Guérison obtenue. *A.*—**MATANE** : Après avoir invoqué sainte Anne, ma mère a été guérie d'un rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir. Un jeune homme a obtenu la guérison d'un mal de genoux. Une jeune enfant a été aussi guérie après qu'on eut promis de publier sa guérison. Que sainte Anne soit mille fois bénie ! *Une abonnée.*—**GODBOUT** : Je veux témoigner publiquement ma vive reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs grâces qu'elle m'a obtenues, surtout d'avoir donné l'usage de la parole à un de mes enfants âgé de quatre ans qui ne parlait pas encore.—*Une abonnée.*—Plusieurs grâces particulières obtenues. *Mme S. Levêque.*—Large blessure au pied guérie parfaitement. Reconnaissance à sainte Anne. *Dlle. Canuel.*—**ST-FABIEN** : Guérison obtenue. Amour et reconnaissance vous soient rendus ô bonne mère ! *S. B. fils de J. B.*—**ST. SIMON** : Action de grâce à sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession. *Une amie de sainte Anne.*—**TAUNTON, MASS** : Guérison obtenue.